

POINT DE REPÈRES

SOLVÉO met en place des mesures d'accompagnement pour la commune d'accueil. Celles-ci prennent la forme d'une somme dédiée qui permet de réaliser un projet sur la commune selon les besoins identifiés. Les élus mais aussi les habitants sont invités à faire part de leurs idées lors des prochains rendez-vous !

La démarche d'information et de concertation



A quoi ça sert ?

SOLVÉO Energie souhaite développer un projet **respectueux du territoire d'accueil**, c'est pourquoi nous avons confié à l'agence Tact l'organisation de la démarche de concertation. Celle-ci doit permettre aux habitants intéressés **de s'informer sur le projet et de donner leurs avis**.

Des mesures compensatoires et d'accompagnement pourront être réfléchies ensemble. **Vos idées sont les bienvenues !**

Quels sont les rendez-vous prévus ?

Un **porte-à-porte** auprès des riverains + deux **ateliers riverains** + une **permanence d'information** ouverte à tous : autant de rencontres prévues pour échanger sur ce projet. Tous les Nanteuillais-es sont invité-es à participer à la permanence organisée le

**5 DÉCEMBRE 2018 DE 16H À 20H
MAISON DU TEMPS LIBRE,
8 chemin des Grandes Vignes à
Nanteuil.**

Nous vous y attendons nombreux.



COMMENT EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET ?

Participez à la permanence, posez-nous vos questions !

Plusieurs solutions :

Retrouvez plus d'information en ligne à partir de début décembre sur le site www.parceolienananteuil.com

Participez à la concertation préalable du **3 au 28 décembre** en consultant en ligne ou en mairie un dossier présentant l'intégralité du projet et déposez vos remarques et avis.

Contactez-nous via l'adresse mail suivante :

juliette.fournil@agencetact.fr ou par téléphone au **02 53 35 40 04**.

Adeline Mancel, chef de projet **SOLVÉO** Energie, est en charge du développement de ce parc. Vous pouvez également la contacter par mail à l'adresse suivante a.mancel@solveo-energie.com

PROJET EOLIEN DE NANTEUIL

Madame, Monsieur,

L'équipe de **SOLVÉO** Energie en est convaincue : pour construire un projet éolien cohérent et adapté au territoire, il est primordial d'informer et de concerter. C'est dans cette optique que **SOLVÉO** Energie a démarré une étude de faisabilité dès 2017 avec l'accord du conseil municipal de Nanteuil, pour l'implantation d'un parc éolien à proximité des lieux-dits de des lieux-dits de Couché, La Pilière, La Petite Morinière et Fontarnault.

Aujourd'hui, après avoir réalisé les états initiaux des études environnementales, paysagère et acoustique, nous avons toutes les cartes en main pour finaliser ce projet avant de déposer notre dossier pour instruction par les services de l'Etat.

En tenant compte des résultats des études et des enjeux du territoire, nous souhaitons discuter avec vous de la définition du projet final. Afin de vous présenter les résultats des études menées et pour que chaque habitant puisse poser ses questions et donner son avis, **nous vous proposons des rendez-vous dans les semaines à venir**.

Ce bulletin d'information vous présente les avancées du projet et les temps forts d'information et de concertation qui seront mis en place. Nous vous souhaitons une agréable lecture et espérons vous rencontrer lors des rendez-vous proposés.

A très bientôt !

L'équipe **SOLVÉO** Energie



Scénario de **4 ÉOLIENNES** d'une puissance unitaire de **3 MW** ⚡

Une production équivalente à la consommation annuelle de **7 000 FOYERS***



Qui est SOLVÉO ENERGIE ?

Développeur éolien et photovoltaïque, **SOLVÉO Energie** valorise les ressources énergétiques renouvelables en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de ses collaborateurs.

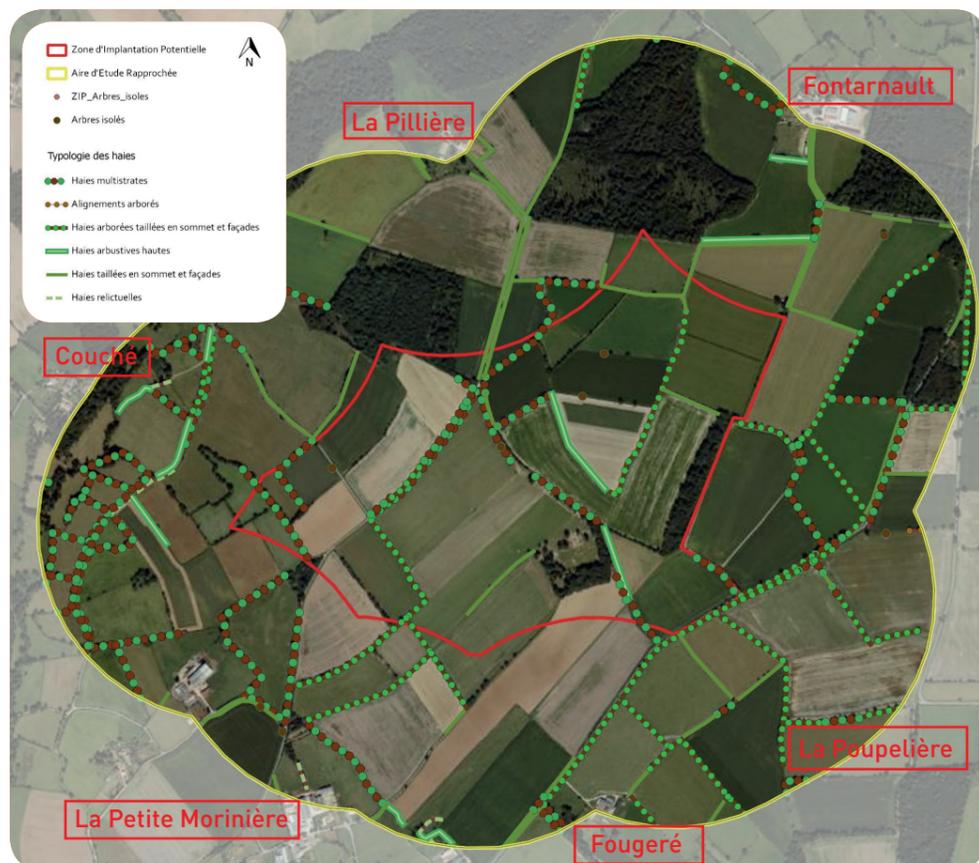
Entreprise française, **SOLVÉO** est présent au plus près des territoires aux différentes étapes d'un projet éolien : du développement à la maintenance en passant par la réalisation.

FOCUS SUR LES ÉTUDES : le territoire à la loupe

Les études écologiques :

Le bureau d'études indépendant Impact et Environnement a réalisé un inventaire des espèces animales et végétales présentes sur le site et ses environs **pendant près d'un an afin de couvrir un cycle biologique complet (4 saisons)**. Par exemple, 18 espèces de chauves-souris ont été recensées, la pipistrelle commune étant la plus présente.

Le site se compose majoritairement de zones de cultures et de prairies qui présentent peu d'enjeux. Les haies, mares et lisières de boisement ne représentent que 5% de la surface de la zone d'étude et concentrent les points de vigilance. Leur préservation devra être au maximum prise en compte dans le scénario d'implantation des éoliennes.



Carte d'implantation des haies dans la zone d'étude et son aire rapprochée

L'intégration paysagère :

L'étude paysagère vise à caractériser toutes les composantes du paysage dans un rayon de 20 km autour de la zone d'études. Basée sur l'analyse des entités paysagères, du relief, du patrimoine culturel et naturel ainsi que des lieux de fréquentations et des habitations du territoire, cette étude permet de formuler des recommandations pour intégrer au mieux le projet au territoire.

Et le bruit dans tout ça ?

Les études acoustiques consistent à mesurer le niveau sonore initial depuis l'ensemble des habitations situées à proximité du projet afin de s'assurer que le futur parc éolien respectera les seuils réglementaires d'émergence sonore : 5 dB(A) le jour et 3 dB(A) la nuit.

Une campagne acoustique de 10 jours a ainsi été menée autour de la zone de projet, sur les hameaux de Couché, La Pilière, Fontarnault, La Poupelière, Fougeré et La Petite Morinière avec l'installation de sonomètres. L'implantation choisie permettra de limiter les émergences sonores dues aux éoliennes, dans le respect de la réglementation. Des vérifications seront effectuées à la mise en service du parc.



Sonomètre à La Petite Morinière

Un projet au profit du territoire :

SOLVÉO souhaite développer un projet bénéfique au territoire. Un parc éolien génère des retombées fiscales pour la commune, la Communauté de Communes, le Département et la Région.

Ces nouvelles ressources profitent à l'ensemble des habitants et permettent, au travers d'investissements, une amélioration des infrastructures et du cadre de vie sur le territoire communal.

Au total, tous les ans, **plus de 126 000 euros** seront perçus par l'ensemble des collectivités (sur la base d'un scénario de 4 éoliennes).

Le calendrier du projet

2017

- Accord du conseil municipal pour le lancement des études
- Lancement des études milieux naturels

2018

- Réalisation des études techniques et environnementales
- Choix du scénario d'implantation

HIVER 2018/2019

- Dépôt du dossier
- Instruction du dossier par les services de l'Etat

2020

- Obtention des autorisations administratives
- Financement et construction
- Mise en service